

Les réserves globales de la Commission provinciale et des Commissions municipales sous les rubriques: fonds d'amortissement, renouvellements, imprévus, et assurances sont données au tableau 11.

11.—Réserves accumulées de la Commission Hydroélectrique d'Ontario et des utilités électriques locales des municipalités coopératives, 1929-33.

Énumération	1929.	1930.	1931.	1932.	1933.
	\$	\$	\$	\$	\$
Réseau Niagara.....	35,940,823	43,069,032	48,503,212	50,900,344	52,380,601
Réseau Georgian Bay.....	1,655,366	1,889,782	2,197,526	2,482,837	2,822,302
Réseau Eastern Ontario.....	3,447,044	4,123,718	4,865,154	5,228,591	5,338,116
Réseau Thunder Bay.....	1,566,521	2,165,992	2,597,317	2,739,224	3,104,669
Réseau Northern Ontario.....	—	10,583	86,942	164,784	625,282
District Nipissing ¹	1	1	1	2	7,560 ³
Barrage Bonnechère.....	16,451	19,234	—	1,734	3,537
Immeubles de service et outillage.....	542,755	570,210	616,737	664,714	706,849
Tramways.....	133,298	102,952	98,729	109,240	121,482
Assurances—Compensation aux ouvriers et fonds de retraite des employés.....	2,554,759	2,993,347	3,438,795	3,854,019	4,322,862
Réserves totales de la Commission.....	45,881,750	54,944,850	62,404,412	66,145,487	69,433,200
Réserves totales et surplus des utilités électriques municipales.....	44,058,573	48,912,833	53,235,314	56,624,617	59,736,820
Totaux, réserves de la Commission et des municipalités.....	89,940,324	103,857,683	115,639,726	122,770,104	129,170,080

¹ Compris dans le réseau Eastern Ontario.

² Compris dans le réseau Northern Ontario.

³ Comprend le district rural de Manitoulin.

Statistiques des Commissions municipales-urbaines électriques de l'Ontario associées à l'Hydro.—La Commission a droit de surveillance sur les réseaux électriques possédés et exploités par les municipalités coopérantes et elle a établi un système de comptabilité qui lui permet de présenter dans ses rapports annuels des bilans consolidés et des rapports des opérations de toutes les différentes entreprises. Ces statistiques couvrent 90 p.c. de tous les clients de détail fournis par la Hydro. Voir tableau 14.

Les statistiques de l'actif et du passif des départements électriques des municipalités urbaines paraissent dans le tableau 12. Elles montrent qu'en 1933, l'actif était de \$135,703,253, comparativement à un passif de \$49,920,754. De la différence, \$44,169,720, sont au compte des réserves, laissant un surplus de \$41,612,779. La position "Nantissement dans le système de l'Hydro", paraissant à la fois à l'actif et au passif, porte sur le fonds d'amortissement racheté par les municipalités individuelles dans leur entreprise collective, pour la génération et la transmission de l'électricité telle qu'administrée par la Commission Hydroélectrique. Toutes les autres entrées ne couvrent que les réseaux locaux de distribution exploités individuellement par les municipalités urbaines qui sont associées à l'Hydro. En calculant le pourcentage de la dette nette à l'actif total, le nantissement dans les systèmes de l'Hydro ne figure pas. A noter que de 1929 à 1933, l'actif a augmenté de \$28,794,107, tandis que le passif n'a augmenté que de \$1,825,046.